

canadiennes sur l'émigration, mais les chiffres du tableau 4.63, qui sont extraits des rapports annuels du Service d'immigration et de naturalisation du Département de la Justice des États-Unis, montrent combien de personnes sont entrées aux États-Unis en provenance du Canada avec l'intention déclarée de s'y établir en permanence, pour chacune des années terminées le 30 juin entre 1966 et 1975. Ils ne comprennent pas les personnes qui se rendent aux États-Unis en voyage d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, ni les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière (il s'agit normalement de personnes vivant dans des localités voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis), ni les touristes traversant de temps à autre la frontière à ces mêmes endroits.

Au cours de l'année terminée le 30 juin 1974, 7,654 Canadiens de naissance (3,360 hommes et 4,294 femmes) sont entrés aux États-Unis avec l'intention d'y demeurer en permanence. Environ un cinquième (1,563) des émigrants nés au Canada étaient des hommes d'âge productif, c'est-à-dire entre 20 et 59 ans. En ce qui concerne la profession, le principal groupe était celui des professions libérales et techniques (904), suivi des employés de bureau et travailleurs assimilés (383), et des ouvriers de métier et assimilés (307). Par ailleurs, 5,057 personnes, soit 66.1% du total, étaient des femmes au foyer, des enfants ou d'autres personnes n'ayant déclaré aucune profession. Sur le total, 42.2% avaient moins de 20 ans.

Sur les 12,301 personnes qui sont entrées aux États-Unis en provenance du Canada, déclarant celui-ci comme pays de dernière résidence permanente (ce qui comprend les personnes nées au Canada et les étrangers ayant vécu au Canada), le Service d'immigration et de naturalisation du Département de la Justice des États-Unis en classe 1,970 dans la catégorie des professions libérales et techniques et travailleurs assimilés, 709 comme ouvriers de métier, contremaîtres et assimilés, et 616 comme employés de bureau et assimilés. Les femmes au foyer, les enfants et autres personnes n'ayant déclaré aucune profession étaient au nombre de 6,803, soit 55.3% du total.

Migrations internes

4.9.3

En se déplaçant d'un lieu de résidence à un autre à l'intérieur des frontières nationales, les personnes établissent divers mouvements migratoires qui diffèrent quant à leur intensité et à leur direction. Ces mouvements internes ont des effets marqués sur les économies régionales et exercent une influence sur l'évolution future de la croissance démographique.

Migrations selon la province de naissance. Les chiffres du recensement sur le lieu de naissance (province de naissance) donnent une idée des mouvements migratoires internes, si l'on compare le nombre de personnes nées dans une province donnée par rapport à leur province de résidence actuelle. Ces chiffres ne donnent aucune indication de la fréquence des mouvements migratoires et ne visent que les Canadiens de naissance vivant actuellement dans une province donnée, mais ils reflètent néanmoins dans une certaine mesure les résultats des principaux mouvements des Canadiens de naissance d'une province à l'autre au cours des années.

Les données tirées du recensement de 1971, et présentées au tableau 4.64, montrent que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré des gains nets de Canadiens de naissance en provenance d'autres provinces, tandis que le reste des provinces a subi des pertes nettes. En 1971, c'est à Terre-Neuve et au Québec que les proportions de personnes nées dans une autre province étaient les plus faibles (3.3% et 4.6% respectivement), tandis que la Colombie-Britannique avait la proportion la plus forte (37.4%). Ces pourcentages reflètent un faible taux de migration de Canadiens de naissance à destination des deux premières provinces et un taux de migration élevé à destination de la dernière. Ce sont les personnes nées en Saskatchewan qu'on risquait le plus de retrouver dans une province autre que leur province de naissance (40.0%), alors que pour le Québec et l'Ontario on observait les proportions les plus faibles, soit 6.1% et 7.4% respectivement. Ces pourcentages reflètent un taux élevé de migration vers une